

APERCU DE LA POLITIQUE ETRANGERE DE L'ESPAGNE.

(Texte de la Conférence prononcée par S.E. Monsieur Marcelino OREJA, Ministre des Affaires Etrangères d'Espagne, à la tribune de l'Institut Royal des Relations Internationales, à Bruxelles, le lundi 10 Septembre 1979).

Comme tout le monde sait, nous vivons une époque de profonde mutation qui amène des facteurs nouveaux et plus complexes dans les relations internationales ; celles-ci se caractérisent aujourd'hui, fondamentalement, par leur complexité, leur dynamisme, l'interdépendance et le rôle plus important de la dimension internationale dans les relations humaines.

Le dynamisme des relations interationales contemporaines et la grande complexité qui en découle, sont peut-être les traits dominants de la vie internationale. Ce dynamisme qui nous offre la chance historique de construire un ordre international plus stable, plus solide, et mieux équilibré, implique par ailleurs, un certain nombre de risques indiscutables, aussi

.../.

bien dans le domaine des faits que dans celui de leur interprétation. Pendant de longues années, l'ordre international s'est configuré autour d'une structure bi-polaire rigide ; le monde d'aujourd'hui, par contre, connaît une certaine multipolarisation, un pluricentrisme croissant dans lequel on voit apparaître de nouveaux centres de pouvoir, avec la redistribution des forces et l'inévitable remodelation de l'ordre international.

L'interdépendance est une autre des notes dominantes des relations internationales contemporaines. La conséquence la plus importante de cela, est que l'action extérieure en devient plus diversifiée et plus complexe, car pour obtenir certains résultats, il est nécessaire d'agir sur des ressorts dont la connexion avec l'objectif final à atteindre, n'est pas toujours aisément perceptible. Cette interdépendance est manifeste au plan fonctionnel, dans le vaste domaine des organismes internationaux; elle existe entre les différents facteurs qui ont une incidence sur les relations internationales qu'ils soient politiques, économiques, géographiques et même religieux; enfin, elle se projette au plan politique de façon telle qu'un évènement qui se produit en Afrique australe peut avoir une répercussion immédiate au sein du Congrès des Etats-Unis; une crise en Indochine peut produire des effets dans le Golfe Persique ou en Méditerranée.

.../.,

Enfin, le rôle croissant joué par la dimension internationale dans les relations humaines constitue un autre des facteurs qui configurent le panorama des relations internationales contemporaines, qui nous montrent d'une façon chaque jour plus évidente que les Etats ne sont pas à même de résoudre seuls les problèmes les plus importants qui se posent à tous et auxquels nous sommes confrontés : l'énergie, l'inflation, le chômage, la protection de l'environnement, etc.

Ces caractéristiques, les gouvernants, les partis politiques, l'opinion publique et les parlements en sont aujourd'hui conscients, dans un monde toujours plus étroit, dans lequel nous dépendons tous les uns des autres, dans une grande mesure, que ce soit pour notre survie ou pour notre bien-être dans la liberté et la sécurité.

Quels principes et quelles lignes générales inspirent la politique étrangère de l'Espagne dans ce monde dynamique et complexe, interdépendant, dans lequel la dimension internationale des relations humaines joue un rôle toujours plus important?.

La politique étrangère du Gouvernement, au service du peuple espagnol et des intérêts permanents de l'Espagne, a pour objectifs principaux ceux de : assurer l'indépendance; de renforcer et garantir la sécurité nationale; de rétablir et de sauvegarder l'intégrité de notre territoire; de protéger les intérêts de nos émigrants et des Espagnols résidant à l'étranger, de stimuler les échanges qui sont nécessaires pour améliorer le niveau de vie et de bien-être des Espagnols; de favoriser la détente et le désarmement, un nouvel ordre économique international, ainsi que la défense et la protection des droits de l'homme.

.../.

Mais, si tels sont les objectifs, comment les atteindre?. Quels sont les principes qui inspirent notre politique étrangère ?. Quels sont ses traits les plus marquants et les plus signifiants dans le monde actuel?.

La réponse à ces questions revêt, bien évidemment, un intérêt politique et non pas simplement académique; il s'agit de préciser les caractéristiques de la politique étrangère espagnole et les buts qu'elle poursuit; quelle est sa stratégie et quelles ses options politiques, afin de faire ressortir tout ce qu'elle renferme de pleine cohérence entre les principes et les intérêts. Il y a, bien sûr en Espagne - et comment pourrait-il en être autrement dans un système pluraliste?- des forces politiques qui ne coïncident pas entièrement avec la politique étrangère du Gouvernement et du parti majoritaire, parce qu'elles défendent d'autres options et qu'elles préconisent d'autres attitudes.

Il existe cependant une coïncidence substantielle sur un grand nombre de questions qui configurent notre action internationale.

QUELS SONT LES ASPECTS FONDAMENTAUX DE LA POLITIQUE ETRANGERE ESPAGNOLE ?.

1. Une option claire : L'Occident.

Il a été dit parfois que la politique étrangère espagnole court le risque de la "tentation" tiersmondiste ou neutraliste. Pour prouver cette affirmation on cite un certain nombre de faits concrets tels, par exemple, la visite du Président du Gouvernement espagnol à Cuba en

.../.

septembre 1978; la présence de l'Espagne, comme pays invité, au VI Sommet des non-alignés à La Havanne, il y a seulement quelques jours; ou encore, le choix de Madrid, après Helsinki et Belgrade, comme siège de la troisième réunion de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, qui doit se tenir en automne 1980.

Je tiens à déclarer très clairement que, pour mon Gouvernement, cette soi-disant tentation neutraliste ou tiersmondiste n'existe pas. Mais l'Espagne, qui a des relations spéciales avec les pays de l'Amérique latine, des liens d'amitié profonde avec les pays arabes, un intérêt particulier pour les problèmes qui concernent la Méditerranée et qui se sent solidaire des peuples africains et en voie de développement, solidarité dont nous avons donné d'innombrables preuves, ne peut manquer de tenir compte de ces réalités au moment de planifier et d'exécuter son action extérieure. C'est pourquoi, la claire orientation européenne et occidentale de notre politique étrangère se complète par ces autres dimensions qui la diversifient et l'enrichissent.

Il en est ainsi, en premier lieu, parce que l'Espagne fait partie du système de sécurité occidentale par le biais de son Traité d'Amitié et de Coopération avec les Etats-Unis, signé en 1976, deux mois après l'accession du Roi Juan Carlos au trône, et dont le renouvellement, en 1981, devra être l'objet d'une négociation qui permettra de le réviser et d'en adapter le contenu aux circonstances du moment.

D'autre part, le Gouvernement espagnol est pleinement conscient du fait que la sécurité des pays de l'Europe

.../.

occidentale s'articule autour de l'Alliance Atlantique. Voilà l'option du Gouvernement, option qu'avec le soutien parlementaire adéquat, il lèvera le jour venu, afin de négocier l'adhésion, les modalités d'insertion et les conditions, de nature à satisfaire nos intérêts politiques et stratégiques.

Le Gouvernement espagnol est, en outre, conscient de la vulnérabilité croissante de l'Europe; cette réalité pose un problème d'"eurostratégie", comme l'a très brillamment exposé le Ministre Simonet, au cours de sa conférence à l'Ecole Diplomatique, à Madrid, en automne 1978; ou, si l'on veut, cela pose un problème de défense et de sécurité e u r o p é e n n e, qu'il ne faut pas confondre avec la sécurité et la défense d e l' E u r o p e. La sécurité européenne ou l'"eurostratégie" requiert, de toute évidence, une volonté politique de la part des européens, une instance européenne de décision politique. Tant qu'une telle instance n'existe pas, le Gouvernement espagnol serait d'avis qu'il faudrait que l'Europe occidentale envisageât l'adoption d'un système de sécurité européenne, c'est-à-dire, une coopération pour la défense européenne, ainsi qu'un système de limitation et de contrôle des armements, de désarmement et de mesures destinées à renforcer la confiance.

La défense collective de l'Europe est une tâche nécessaire et urgente. Mais je voudrais dire très clairement qu'il ne s'agit pas de la concevoir indépendamment de l'alliance américaine. Tout au contraire. C'est un désir solidaire de renforcer l'esprit atlantique, dans une perspective d'efficacité, qui rassurerait les européens en leur réservant un rôle plus important.

.../.

Quant aux mesures destinées à renforcer la confiance, celles-ci peuvent être affirmées sur plusieurs forums, parmi lesquels le plus adéquat serait le pont entre les deux Europes que représente la Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe, par le développement harmonieux de tous les principes de l'Acte Final de Helsinki, sans conférences préalables et sans détruire, avant la prochaine réunion de Madrid en 1980, les voies ouvertes en 1975.

Cette prochaine réunion de la Conférence est par conséquent une opportunité importante, et je profite de cette occasion pour insister sur quelque chose d'évident : le choix de Madrid comme siège de cette réunion, après Helsinki et Belgrade, n'a aucun rapport avec un quelconque soi-disant "neutralisme" de l'Espagne.

De la même façon, les deux efforts convergents pour la sécurité et la détente (qui ne sont en aucune manière contradictoires et encore moins incompatibles) doivent être poursuivis dans le prolongement logique de ce qui vient d'être convenu entre les Etats-Unis et l'URSS, c'est-à-dire, dans le cadre des accords SALT III, qui devront prendre en considération l'Europe et à la négociation desquels l'Europe doit évidemment participer. Il en va de même de la relance des Conversations de Vienne sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces (M.B.F.R.) en Europe.

Tout ceci nous place, par conséquent, devant une hypothèse de base qui rejette aussi bien le maintien de l'actuel statu quo (confrontation - coopération entre les deux blocs), que la dissolution pure et simple des systèmes de sécurité en vigueur. Il s'agirait, en somme, d'ouvrir de nouvelles voies, en défrichant le terrain et en surmon-

.../.



tant des difficultés, avec le regard tourné vers l'avenir et non pas vers le passé et en ayant toujours bien présent à l'esprit que la légitime défense, individuelle et collective, est reconnue par la Charte des Nations Unies et constitue dans le monde d'aujourd'hui un droit immanent à la souveraineté de tout Etat.

La recherche de nouvelles voies, en partant du patrimoine commun du monde occidental et compte tenu des particularités propres à chacun des pays d'Europe occidentale, est une tâche politique réalisable dans le cadre de la détente et dans un monde dont la multipolarité s'accroît sans cesse et qui est profondément différent de celui de la guerre froide. Et ceci non seulement parce que le monde politique international est aujourd'hui davantage plural et ouvert, mais aussi parce que l'option occidentale permet et même, encourage, une telle flexibilité.

Voilà pourquoi, parmi d'autres raisons, l'Espagne a accepté l'invitation de participer au VIème Sommet des non-alignés, à La Havanne. En effet, il n'y a pas seulement l'exemple d'autres pays européens qui y participent ou le fait que ce sommet se tienne dans un pays de l'Amérique latine, ou encore la possibilité que fussent évoqués à La Havanne des sujets touchant aux intérêts de l'Espagne et dont la défense est la première obligation de toute politique étrangère. Il y a surtout le fait politique indéniable que le monde occidental n'est pas un monde monolithique mais par contre un ensemble d'Etats démocratiques, pluralistes et libres, un monde de libertés, dans lequel chacun peut chercher sa propre voie pour protéger dûment ses intérêts; un monde, enfin, qui constitue une réalité politique dynamique, un facteur d'évolution et de changement et non pas de consécration et de perpétuation du statu quo.

.../.

L'option occidentale de l'Espagne, claire et résolue, obéit en outre à d'autres justifications et raisons d'être que je voudrais esquisser devant vous. En effet, le monde occidental constitue un espace politique cohérent, aussi bien par le modèle de société qu'il proclame et qu'il défend que par son comportement dans le monde complexe des relations internationales contemporaines.

Ainsi, pour ce qui est de l'Europe Occidentale et de ce que nous pourrions qualifier de "politique intérieure européenne", les récentes élections au suffrage universel direct pour le Parlement Européen viennent de démontrer que, même en l'absence d'une unité de décision politique, encore inexistante, il existe cependant un large consensus politique : tous les groupes politiques dominants de la nouvelle Assemblée sont, en effet, tenants de la démocratie politique, d'une gestion économique efficace et de profondes réformes sociales, c'est-à-dire, d'une Europe imprégnée par les exigences de la justice sociale et, par conséquent, toujours plus juste et ouverte au progrès.

Ce dernier aspect est particulièrement important pour nous, pays candidat à l'adhésion, parce qu'une Europe plus juste, ne doit ni ne peut se limiter au domaine socio-économique mais doit aussi arriver à assumer sa responsabilité politique dans les relations Nord-Sud, au plan universel. Ceci sans oublier, évidemment, les déséquilibres existant encore à l'intérieur même de l'Europe. Puisque, dans le domaine des relations Nord-Sud la Communauté a démontré, particulièrement avec Lomé I et le projet Lomé II, qu'elle est capable de suivre, et même de précéder l'évolution historique, la reconsidération de la politique régionale permet d'espérer une renaissance exemplaire de la solidarité intra-européenne. Tout ceci, évidemment, est pour nous

.../.

d'une importance capitale, car nous avons le plus grand souci envers la protection des Espagnols qui travaillent en Europe et qui, avec leur effort ont contribué à la prospérité des pays communautaires; et nous croyons que, grâce à l'incorporation de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne, la Communauté deviendra plus complète et mieux équilibrée, ouverte aux possibilités et aux préoccupations des pays de la région méditerranéenne.

Dans le domaine de la politique étrangère, nous voyons surgir au-delà de la lettre du Traité de Rome, ce qu'on appelle la "coopération politique européenne", ce qui signifie une "harmonisation de points de vue" en politique internationale, une "recherche de lignes communes dans les cas concrets", bien qu'il ne s'agisse pas encore de la mise en oeuvre formelle d'une politique étrangère commune. Mon Gouvernement montre un intérêt positif pour cette dynamique vers une action extérieure concertée et toute information sur les objectifs et les modalités de la coopération politique entre les "Neuf" lui est utile, en tant que première étape d'un processus visant à donner forme à la volonté d'union politique qui anime les états membres des Communautés Européennes.

Une autre question qui nous intéresse aussi vivement ce sont les rapports avec les pays en voie de développement.

Les peuples du Tiers Monde veulent être écoutés; ils en ont les moyens. Ils n'acceptent plus d'être en marge de l'Histoire et ils sont décidés à utiliser et à grouper leurs énergies, à rassembler leurs volontés afin de participer à la définition et à la gestion de l'ordre économique international. Nous partageons ce souci, ainsi que la conscience de la responsabilité qui incombe à l'Europe

.../.

et en réalité à tous les pays industrialisés et non seulement à ceux de l'Europe Occidentale. Mais nous voudrions ajouter à cette responsabilité, celle que l'Europe Occidentale se doit d'assumer vis-à-vis de l'ensemble des peuples de l'Amérique latine. L'action des Communautés Européennes dans cette région ne peut ni doit se limiter aux pays des Caraïbes: la responsabilité est globale et ne peut se restreindre aux pays aujourd'hui indépendants qui sont d'anciens territoires d'outre-mer de certains des membres actuels des Communautés.

## 2. Una dimension essentielle: l'Amérique Latine.

Nous avons examiné jusqu'ici quelques traits d'un premier aspect de la politique étrangère de l'Espagne: l'option européenne et occidentale. Voyons maintenant un aspect que j'appellerai la dimension essentielle de l'Espagne et à la quelle nous ne voulons ni pouvons renoncer: l'Amérique Latine.

L'Espagne a défini clairement sa politique à cet égard comme prioritaire de son action extérieure. Nous nous efforçons ensemble de projeter l'héritage historique du passé et les immenses possibilités inhérentes à une identité de formes de vie et de culture, dans une réalité capable d'agir dans le monde actuel.

Nous sommes bien sûr un pays occidental, candidat à l'adhésion aux Communautés Européennes, mais, en même temps, un pays membre du Conseil Economique pour les pays d'Amérique Latine -CEPAL- ainsi que porte-parole d'un groupe de pays d'Amérique Latine au Fonds Monétaire International et observateur dans le Pacte Andin. C'est pourquoi nous avons écouté avec un intérêt tout particulier la déclaration faite, précisément à Bruxelles, le 5 juillet dernier par le Président de la Colombie, déclaration dont nous nous sentons pleinement solidaires.

En comparant l'expérience d'intégration la plus poussée du monde développé, celle des Communautés Européennes, avec le processus d'intégration le plus remarquable du monde

en voie de développement, le Pacte Andin, le Président de la Colombie a précisé que : "s'il est vrai qu'il s'agit de processus basés sur des schémas différents, en raison de la différence du degré de développement des pays qui en font partie, les deux ont en commun le désir d'atteindre le vieil idéal occidental d'égalité des chances".

Ce vieil idéal occidental, de même que le modèle de société, constitue aujourd'hui le lien autour duquel s'articule, pour l'Espagne, la complémentarité de son option occidentale, d'une part, et de sa dimension américaine, d'autre part. En effet, les pays membres du Pacte Andin et l'Espagne partagent la conviction que la meilleure voie pour assurer la prospérité des peuples est la reconnaissance du domaine de la liberté et l'empire du Droit, en suivant de nouvelles formes de démocratie sociale. Voilà pourquoi, le 11 août dernier, dans la déclaration de Quito (signée par les Présidents du Vénézuéla, de la Colombie, de l'Équateur, les Ministres des Affaires Étrangères de la Bolivie et du Pérou et par le Président du Gouvernement espagnol) nous avons exprimé "l'espoir de voir se poursuivre au sein du continent, le processus d'institutionnalisation de la liberté et de la démocratie". Avec le même esprit nous avons confirmé notre intention de continuer à encourager les efforts tendant à atteindre cet objectif en Amérique Latine "avec la conviction que la lutte pour la démocratie fortifie notre propre vie institutionnelle, stimule la reconnaissance de la liberté sur le continent et contribue à mettre sur pied les structures politiques les plus favorables à la réalisation des aspirations de justice sociale de nos peuples".

Voilà comment les pays signataires de la Déclaration de Quito ont voulu rompre avec une inertie historique en offrant une perspective dynamique dans laquelle les options

.../.

possibles ne soient pas réduites à un choix entre le dictateur et le commissaire politique. Autrement dit, nous avons ouvert une voie pour une révolution dans la modération : d'abord, par ce que notre attitude commune implique, en tant que changement profond par rapport au passé; ensuite parce qu'elle affirme conjointement les exigences de la justice sociale et des libertés démocratiques. Ces libertés ne sont pas la possible et lointaine conséquence finale de la justice sociale, mais au contraire, la condition indispensable d'une plus grande égalité.

Par ailleurs, nous ne nous sommes pas contentés de proclamer des principes mais, comme le prouve l'exemple du Nicaragua, nous les avons mis en pratique avec cohérence, en témoignant de notre capacité à contribuer à un énorme effort de coopération internationale, indispensable pour qu'un peuple dévasté par la tyrannie et par la guerre puisse se reconstruire dans la liberté.

Le rôle ascendant du monde de l'Amérique Latine constitue, d'autre part, un des faits fondamentaux qui configurent le panorama des relations internationales contemporaines. Malgré les crises, les foyers de tension et les graves problèmes qui existent encore, nous assistons au processus d'affirmation de ce groupe de pays; par son potentiel démographique, son énorme vitalité, l'abondance de ses matières premières et de ses ressources énergétiques et aussi par sa conception de la vie, l'Amérique Latine exerce une influence toujours plus forte sur l'évolution des événements de l'heure présente.

L'Espagne, qui entretient des relations de solidarité particulièrement étroite avec ces pays, se trouve donc placée dans des conditions excellentes pour renforcer

.../.

ces liens; c'est pourquoi, notre option occidentale et notre vocation européenne ne seront jamais des obstacles à nos relations spéciales avec ces pays.

Conscients des possibilités existantes et de la tâche qui nous correspond, nous sommes en train de mener une politique qui poursuit l'établissement de formes nouvelles et concrètes de coopération, aussi bien multilatérale que bilatérale, qui développent toutes les potentialités qui s'offrent à nous dans les domaines du commerce, de l'agriculture, des ressources minières et énergétiques, des transports et des communications, de la coopération culturelle et technique sous tous leurs aspects. Et, tout ceci suivant des schémas modernes, pour la recherche et la mise en oeuvre progressive de nouveaux modèles de coopération; cette coopération requiert, bien sûr, des moyens humains et matériels, mais aussi, et peut-être surtout, un projet et un but, un pourquoi ? et un pourquoi faire ? et non pas simplement un quoi ? et un comment?. Aussi importants que soient le quoi? et le comment?, - importance dont on ne peut douter - il est encore plus important de connaître les buts que l'on poursuit, les objectifs que l'on se donne, c'est-à-dire : la vie comme liberté, la vie comme solidarité, la vie en tant qu'effort pour satisfaire les exigences de la justice.

### 3. La coopération internationale.

Le troisième aspect que je soumets à votre considération est ce qu'on pourrait appeler un engagement résolu en faveur de la coopération internationale.

Aucune action internationale ne pourra substituer ni remplacer, d'elle-même, les politiques nationales de lutte contre le sous-développement. Il est urgent d'organiser

.../.

les mécanismes de solidarité internationale, car le développement intégral et harmonieux de tous les peuples constitue une responsabilité de la communauté internationale; c'est pourquoi nous pensons qu'éliminer les causes profondes de la pauvreté et de l'inégalité, imprimer une nouvelle direction et un nouveau sens à la croissance, en définitive, établir le fondement d'une plus grande justice internationale, constituent des objectifs prioritaires.

Il existe, dans les systèmes sociaux et aussi dans la société internationale, une tendance à se structurer dans l'inégalité. Nous repoussons cette inertie et nous nous efforçons de favoriser et d'encourager tous les facteurs dont nous disposons aujourd'hui pour résister à cette structuration dans l'inégalité. Nous devons prendre conscience de notre devoir de nous engager collectivement dans la construction d'un monde habitable en surmontant les aberrations d'une Histoire conduite par un petit nombre, une minorité, et qui implique une frustration de la majorité. En effet, la justice n'existe réellement et ses exigences ne sont vraiment satisfaites, que là où l'on reconnaît et l'on pratique l'égalité fondamentale de tous les hommes et de tous les peuples.

C'est ainsi que nous comprenons et que nous nous sentons solidaires des aspirations et des attentes d'hommes et de peuples de Continents très différents, assoiffés de liberté, de dignité et de justice. Telle est aussi la raison d'être de notre engagement résolu en faveur de la coopération internationale.

.../.



Dans la mesure de nos possibilités, notre engagement a une portée universelle ; la réalité et l'histoire expliquent, toutefois, qu'il y ait, pour l'Espagne, deux régions d'action prioritaire : l'américaine et l'africaine.

Les Espagnols, comme je viens de le dire, nous sentons spécialement solidaires du monde américain, mais également solidaires des pays africains, nés de la décolonisation, qui sont en plein processus de développement et de modernisation et qui poursuivent l'incorporation de techniques et de connaissances qui ne signifient pas un simple apport extérieur, mais aussi la défense et l'affirmation de leurs propres valeurs et de leur identité.

L'exemple concret de la Guinée Equatoriale est là pour nous indiquer la voie ouverte ainsi que notre réponse à des impératifs qui ne sont pas déterminés uniquement par des raisons politiques, mais également par des raisons historiques et morales.

Notre coopération avec la Guinée Equatoriale, qui vient de renaître à la communauté africaine et à la communauté internationale, n'a pas voulu se limiter à des gestes isolés, mais tâche de faire face à la nouvelle situation avec efficacité, afin d'éviter les erreurs du passé. Ce qui est en jeu, c'est la consolidation de l'option d'un peuple en faveur d'une nouvelle voie.

Je voudrais faire appel maintenant à tous les pays, et particulièrement aux membres de la Communauté, pour qu'ils puissent entreprendre une action globale, en assumant ainsi les responsabilités qu'exige la coopération pour le bien commun.

.../.

4. Quatrième caractéristique : La négociation comme voie de changement pacifique.

Nous sommes convaincus que le changement est toujours possible par des moyens pacifiques, car toutes les tensions et conflits, quelle qu'en soit la cause, doivent se résoudre pacifiquement par l'entente et la négociation. Cette nécessité d'arriver à un compromis par la voie de la négociation pacifique est particulièrement claire dans les cas du Moyen-Orient, du Maghreb, de Gibraltar et de la Méditerranée.

A) Moyen-Orient

En ce qui concerne ce problème, la position politique du Gouvernement espagnol - dont celle que maintient actuellement la Communauté Européenne est très proche - consiste à soutenir le besoin d'établir une paix juste, durable et globale, conformément aux résolutions des Nations Unies et basée sur les éléments suivants :

- 1.- Respect du droit de tous les pays de cette zone à vivre en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues;
- 2.- Retrait d'Israël de tous les territoires occupés depuis la guerre de 1967;
- 3.- Reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien.

B) Le Maghreb

Le Gouvernement espagnol estime que tous les peuples de cette région doivent pouvoir tirer profit de leurs similitudes humaines et culturelles, ainsi que de

.../.

leur complémentarité géographique et économique, en les utilisant comme des facteurs de développement économique et social pour leur bénéfice commun et réciproque. De cette façon, toute la région se convertirait en un facteur de stabilité et de paix. Il va de soi que cette paix ne pourra être durable que si elle est satisfaisante pour toutes les parties intéressées.

Nous préconisons pour cela un climat de conciliation et de concorde et nous favorisons les solutions politiques qui peuvent naître de la négociation et non pas de la force. Nous estimons que tous les problèmes du Maghreb doivent être posés avec objectivité, avec réalisme et dans un esprit constructif, en particulier celui qui provient du processus de décolonisation du Territoire du Sahara, au sujet duquel nous affirmons la nécessité de respecter les Résolutions adoptées à ce sujet par les Nations Unies et par l'Organisation pour l'Unité Africaine.

Nous suivons avec la plus grande attention le cours des événements et nous attendons avec le plus grand intérêt l'examen de cette question lors de la prochaine Assemblée Générale des Nations Unies. Nous appuyons les initiatives et les efforts qui tendent à trouver des formules permettant la détente et la consolidation de la paix.

Telle est l'attitude et la ligne de conduite qu'avec l'appui de la communauté internationale, le Gouvernement espagnol maintient sans équivoque.

### C) Gibraltar

La négociation est également la voie qui doit permettre de trouver une solution à un problème né d'un

.../.

anachronisme injustifiable : la question de Gibraltar. Anachronisme, car il s'agit d'une colonie; injustifiable, car il s'agit d'une base militaire imposée.

Si, face à d'autres situations injustifiables, sources de conflit et de violence, comme celle du Zimbabwe-Rhodésie, pour ne citer que l'exemple le plus récent, le Royaume-Uni a su montrer sa capacité de réponse positive, en donnant ainsi un témoignage d'imagination politique, qu'est-ce qui empêche le Royaume-Uni et l'Espagne, qui sont appelés à s'entendre et à partager le processus d'intégration européenne occidentale, de faire un effort d'imagination créatrice, capable de résoudre le problème de Gibraltar d'une façon juste et adéquate ?.

Tous les éléments nécessaires à une solution qui puisse satisfaire les intérêts légitimes en présence sont aujourd'hui réunis; l'avenir exige de nous un effort pour négocier et les deux gouvernements ont le devoir moral et politique de surmonter le passé et de mettre fin à l'anachronisme de la situation actuelle de Gibraltar. Il ne s'agit pas ici de maintenir le statu quo, ni de revenir en arrière; toutes les questions qui se posent devraient être envisagées, le regard tourné vers l'avenir, dans un état d'esprit qui est pleinement, d'ores et déjà, celui du Gouvernement espagnol.

#### D) La Méditerranée

J'aborderai finalement les problèmes d'une région où, selon le Gouvernement espagnol, les possibilités de négociation et d'entente sont évidentes.

.../.

Les zones d'antagonisme situées au centre du Continent européen sont aujourd'hui raisonnablement stabilisées; mais la confrontation s'est déplacée vers la Méditerranée, où ces tensions sont toujours dangereusement latentes. Le Gouvernement espagnol préconise une politique de détente, de paix et de coopération dans la Méditerranée, qui devrait englober les dimensions suivantes :

- intensification de toute action qui favorise les intérêts communs spécialement dans la lutte contre la pollution, dans les domaines de la dénucléarisation, des échanges humains, de l'organisation maritime, etc;
- l'accroissement de la coopération de manière à réduire les déséquilibres qui existent aujourd'hui entre les rivages Nord et Sud, dans des domaines tels que les matières premières, les produits industriels, le tourisme, les échanges commerciaux, etc.
- la mise en place progressive d'un système complémentaire de sécurité, dirigé et géré par tous les riverains.

Nous sommes tous intéressés à la consolidation de la détente dans la Méditerranée. Nous observons un certain déséquilibre entre l'attention que l'on prête à la région continentale et à celle que l'on accorde à la région maritime de l'Europe lorsqu'il s'agit de réduire le niveau des armements, et ceci malgré que l'Acte Final d'Helsinki proclame que la détente dans les deux zones est étroitement liée. C'est pourquoi je crois utile de rappeler cette circonstance, et je me permets d'attirer l'attention sur la nécessité de ne pas oublier les intérêts des pays qui, sans être européens, sont méditerranéens et si proches de nous.

.../.

Après cette analyse de certaines de nos positions concrètes concernant des problèmes spécifiques, dont nous pensons qu'ils peuvent trouver des solutions viables par l'entente et la négociation, je voudrais maintenant mentionner finalement une autre note caractéristique, fondamentale, de la politique étrangère de l'Espagne : la défense des droits de l'homme.

5. Les Droits de l'homme, fondement de la paix.

Les Droits de l'homme sont une des questions qui préoccupent spécialement le Gouvernement espagnol. Aussi bien notre Constitution que les obligations internationales assumées par l'Espagne au cours de ces dernières années, montrent la sincérité avec laquelle le peuple, les partis politiques et le Gouvernement espagnols se sont engagés dans la cause des Droits de l'homme.

Les engagements juridiques acceptés par l'Espagne sont bien connus et leur importance est indéniable; je me limiterai à mentionner la toute récente ratification, il y a à peine une semaine, par le Parlement espagnol de la Convention Européenne des Droits de l'homme. Mais notre attitude ne se borne pas aux obligations juridiques, aussi importantes et aussi essentielles qu'elles soient; elle va bien au-delà et imprègne de sens moral notre conception de la vie sociale et politique, interne et internationale: car une paix authentique ne sera jamais possible sans la garantie et la protection des droits fondamentaux de l'homme.

Ceci explique notre décision de mener une action inspirée par les lignes directrices suivantes : en premier lieu, la violation persistante des droits fondamentaux de l'homme est toujours condamnable où qu'elle se produise,

.../.

sans qu'aucun pays puisse alléguer qu'il s'agit d'une matière de la compétence exclusive interne des Etats; en deuxième lieu la suppression flagrante des droits fondamentaux de la personne constitue une menace pour la paix, où qu'elle surgisse et quelle que soit l'étiquette politique de ceux qui les suppriment; finalement, il faut chercher des mécanismes de contrôle, non seulement efficaces, mais également objectifs et impartiaux.

En parlant des Droits de l'homme, je ne peux manquer d'évoquer une de leurs violations les plus odieuses et brutales : le terrorisme. Voilà la plus récente et la plus réprouvable espèce de violence, car elle porte atteinte au premier des droits fondamentaux de l'homme : le droit à la vie. Le terrorisme constitue une menace pour tous, précisément parce que son action ne connaît pas d'innocents. C'est pourquoi personne ne peut alléguer de raison valable pour justifier ou pour donner asile au terrorisme. Au contraire, nos sociétés libres et démocratiques doivent se concerter dans leurs efforts pour lutter efficacement contre cette nouvelle forme de totalitarisme qui menace le monde occidental.

Conclusions.

Enfin, Mesdames et Messieurs, je viens de vous exposer les grands traits qui caractérisent la stratégie, les buts et les objectifs de la politique étrangère espagnole. Il s'agit d'un projet politique cohérent et viable, basé sur une conviction fondamentale, celle des Droits de l'homme, comme fondement de la paix; sur la foi en la négociation et l'entente comme instruments de changement pacifique; sur l'option occidentale; sur la dimension ibéroaméricaine essentielle de l'Espagne

.../.

et, enfin, sur l'engagement en faveur de la coopération internationale, spécialement en ce qui concerne le monde ibéroaméricain et africain.

Une politique qui aspire à être une réponse concrète aux circonstances du monde d'aujourd'hui caractérisé par un certain pluricentrisme et par la détente, avec la pleine conscience que si, d'une part, il nous offre une possibilité historique - celle de construire un équilibre international plus solide et plus stable - d'autre part il présente des risques indéniables, puisque nous vivons dans un monde où se succèdent de multiples menaces pour la paix et la sécurité, avec des turbulences et des conflits constants.

Le développement de certaines ambitions politiques; l'exaltation de nationalismes égoïstes et de particularismes insolidaires; la persistance de conflits et de tensions qui menacent la paix et la sécurité; la course aux armements et le péril atomique ; les séquelles choquantes du colonialisme et du racisme et la barbarie du terrorisme s'imposent à nous comme des réalités qu'il n'est pas possible d'ignorer. Mais à côté de ces dimensions négatives et menaçantes, il y a aussi la conviction de ce que le colonialisme et le racisme ont leurs jours comptés; il y a la solidarité croissante entre les peuples pour construire un ordre économique international plus juste et la décision d'avancer sur la voie de la détente, en identifiant les intérêts communs au delà des divergences qui continuent d'exister.

La détente n'est pas la paix et elle n'implique pas non plus que les super-puissances aient perdu leur statut de super-grands ou qu'elles y aient renoncé; cepen-

.../.



dant, la détente renferme de multiples éléments de modération et de flexibilité, qui en font un indéniable progrès vers la paix.

Ces éléments de raison et de modération que nous offre la détente nous permettent de nourrir certains espoirs : espoir dans le maintien de la paix, malgré la multiplication des foyers de conflit, par l'atténuation des tensions; un espoir, aussi, dans la prédominance de la coopération sur la confrontation; un espoir, enfin, dans un nouvel ordre international, au service de la personne humaine, basé sur l'interdépendance.

Mais, pour que tous ces espoirs deviennent réalité et pour atteindre ces buts que nous partageons, nous Européens et occidentaux, nous devons surtout agir de manière solidaire au-delà des différents qui nous séparent. Solidarité politique, économique, et aussi défensive. Contribuer au maintien et au renforcement de la paix est notre but principal. Et laissez-moi vous dire encore une fois et très clairement que pour sauvegarder cette paix, le Gouvernement espagnol n'a jamais songé ni à un pacifisme ingénu, ni à un neutralisme qui, dans notre cas, pourrait être un refus d'assumer notre propre identité. L'Espagne, comme chacun des pays de l'Europe occidentale, a ses caractéristiques propres et ses propres problèmes mais nous partageons tous les mêmes soucis et nous devons agir ensemble.

Si le plus grand péril de l'Europe, a dit Husserl, réside dans la fatigue, c'est à nous les Européens qu'il appartient de proclamer la foi dans nos institutions démocratiques, la sécurité confiante dans nos entreprises et l'espoir dans un avenir de paix et de solidarité internationale.

-----